

## Réunion de Conseil Municipal du 17 septembre 2024

### La Poterie Mathieu

#### DISPOSITION « FRANCE RURALITE REVITALISATION »

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal qu'il y a possibilité d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées code général des impôts, les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, les locaux meublés à titre de gîte rural, les locaux classés meublés de tourisme ou les chambres d'hôtes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, les locaux classés meublés de tourisme et les chambres d'hôtes.

D'autre part, Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'instaurer l'exonération de cotisation foncière des entreprises applicable aux établissements créés ou faisant l'objet d'une extension, entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029, dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées code général des impôts, par les entreprises bénéficiant de l'exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés prévue à l'article précité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, décide d'instaurer l'exonération de cotisation foncière des entreprises.

#### PREVOYANCE DES AGENTS

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

#### CONCESSION CIMETIERE

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que le fils d'un agent communal est décédé récemment et inhumé dans le cimetière de La Poterie Mathieu. L'agent communal est venu en mairie faire une demande d'aide pour les obsèques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents décide de ne pas faire payer à l'agent la concession dans le cimetière d'un montant de 150€ pour 50 ans.

#### QUESTIONS DIVERSES

Info aliénation de la sente de la Griserie : l'enquête publique a eu lieu. Le commissaire enquêteur a terminé et il n'y a pas eu de déposition de faite dans le registre durant l'enquête.

Monsieur le Maire expose la liste des personnes qui ont bénéficié des participations sorties scolaires.

Rue de la Griserie : le virage est plein de trous : cela a été signalé à la Communauté de Communes.

Prime Médaille de bronze Championnat de France d'équitation : Projet de délibération au prochain conseil municipal pour une décision globale.

Chemin ruraux (autre que les chemins de randonnée classés) : M. le Maire va demander un devis pour nettoyer un ou plusieurs chemins.

Vidéoprotection : la demande de subvention auprès du Préfet a abouti. La demande auprès du Département est toujours en cours.